

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1854-1855.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1855.



DESCRIPTION
D'UNE NOUVELLE ESPÈCE

DU GENRE **DORCUS**,

PAR

E. MULSANT.

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 mai 1852.



♂ Corps subparallèle, peu convexe; d'un noir presque mat, en dessus. Tête et prothorax couverts de gros points sur les côtés, de points plus petits sur le disque: le second non obliquement coupé à ses angles de devant, sinué près des angles postérieurs. Elytres couvertes de points subarrondis et ombiliqués, séparés par un réseau; marquées d'une strie *juxta-suturale*. Dessous du corps et pieds noirs.

♂ Mandibules marquées à la base de points confluents; armées vers le milieu de leur côté interne de deux dents: l'inférieure peu prononcée: la supérieure mi-relevée, peu ou point obtuse.

Long. 0,0225 (10 l.). Larg. 0,0084 (3 3/4 l.).

♂ Corps d'un noir presque mat, en dessus. Tête transverse; légèrement convexe; déclive vers son bord antérieur; marquée de points graduellement plus petits vers le centre que sur les côtés; imponctuée entre les points, si ce n'est vers sa partie postérieure où elle est imperceptiblement pointillée;

armée de deux mandibules presque aussi longues qu'elle : celles-ci, couvertes sur la partie supérieure de leur base de points confluent, munies chacune, au milieu de leur bord interne, de deux dents : l'inférieure, peu ou à peine prononcée : la supérieure, mi-relevée, non obtuse. *Labre* transversal ; entier ou légèrement échancré en arc dans son milieu. *Antennes* noires, à massue d'un gris obscur. *Prothorax* un peu plus large que la tête ; bispinuellement échancré en avant ; à angles antérieurs avancés en forme de dent peu émoussée ; faiblement élargi en ligne un peu courbe sur les côtés, jusqu'au milieu de la longueur de ceux-ci, et sinué près des angles postérieurs, qui sont épointés jusqu'à la partie de la base correspondant à la fossette humérale des élytres ; tronqué dans la partie médiane de la base ; muni, dans sa périphérie, d'un rebord plus écrasé en avant et surtout dans le milieu de son bord antérieur : ce rebord, plus étroit vers les angles postérieurs ; faiblement convexe ; couvert de gros points confluent sur les côtés, et de points graduellement moins rapprochés et plus petits sur le disque ; indistinctement pointillé dans les intervalles de ces points. *Ecusson* en triangle curviligne ; marqué de points assez gros. *Elytres* un peu moins larges que le prothorax ; deux fois et demie aussi longues que lui sur son milieu ; subparallèles jusqu'aux deux tiers ; subarrondies postérieurement ; faiblement convexes ; chargées d'un calus huméral saillant ; couvertes de points enfoncés, ombiliqués, subarrondis, confluent, séparés par un réseau plus fin près de la périphérie que sur le disque : les points parfois substriément disposés sur le disque ; marquées d'une sorte de strie juxta-suturale, séparée de la suture par un espace couvert de points notablement plus petits que ceux du reste de la surface et non ombiliqués. *Dessous du corps* et *pièds* d'un noir luisant. *Menton* marqué d'espèces de points squamiformes, liés ensemble. *Arrière-poitrine*

parcimonieusement garnie d'un duvet fauve peu apparent ; marqué sur les côtés de points squammiformes , presque lisse et légèrement sillonné sur la partie sternale. *Guisses* assez parcimonieusement ponctuées. *Jambes* de devant bidentées extérieurement à l'extrémité, et munies sur leur tranche externe de sept ou huit dentelures : jambes intermédiaires et postérieures mi-épineuses sur leur arête externe. *Tarses* garnis dans leurs quatre premiers articles de poils d'un jaune fauve.

Cette espèce a été découverte dans les Appenins par M. Truqui.

Obs. Elle diffère du *D. parallelipedus* par un corps un peu plus allongé ; par des mandibules marquées sur la partie supérieure de leur base de points confluent, armées d'une dent peu ou point obtuse, formant une sorte de triangle moins long que large ; par la tête moins déprimée , marquée de points plus gros ; par le prothorax n'offrant pas l'espèce de dent formée par les angles de devant , obliquement tronqué de dehors en dedans, moins parallèle sur les côtés, plus sensiblement en ligne courbe à la partie antérieure de ceux-ci, et sensiblement sinué près des angles postérieurs, couvert de points notablement plus gros.

